

Le Plan de gestion des actifs **des Services des déchets solides**

Mai 2024



Introduction	3
1.1 Le contexte.....	3
1.2 Les catégories et les types d'actifs	4
L'état des infrastructures locales	5
2.1 L'inventaire et l'évaluation des actifs.....	5
2.2 L'âge et l'état des infrastructures.....	6
Les niveaux de service	11
La stratégie de gestion des actifs	13
4.1 Les pratiques, procédures et outils.....	13
4.2 La demande projetée et l'évaluation des services.....	14
4.3 La gestion du cycle de la durée utile et les risques.....	16
La stratégie de financement	17
5.1 L'évolution des dépenses.....	17
5.2 La prévision des dépenses.....	17
5.3 Le déficit du financement.....	18
Le plan d'amélioration et de surveillance	20
Complément d'information	21



Introduction

1.1 Le contexte

Le Règlement de l'Ontario 588/17 (Planification de la gestion des biens pour l'infrastructure municipale) oblige toutes les municipalités à préparer des plans de gestion des biens référentiels pour l'ensemble de leurs actifs. L'objectif de cette loi consiste à permettre aux municipalités de démontrer qu'elles peuvent assurer l'entretien de leurs actifs, en mettant en équilibre l'abordabilité, les risques et les niveaux de service pour en préserver la situation actuelle, sans apporter de changement aux niveaux de service, pour les 10 prochaines années.

Pour respecter les exigences du gouvernement provincial, la Ville a mis au point cette première version du Plan de gestion des actifs des Services des déchets solides. Ce plan fait état de la situation actuelle des actifs, des niveaux de service offerts, des stratégies et des activités menées par la Ville, des détails financiers rétrospectifs et prévus, ainsi que des mesures potentielles d'amélioration. Ce document stratégique donne un aperçu de la situation actuelle et constitue un point de départ pour la planification et la prise de décision dans la gestion des actifs.

Le Plan de gestion des actifs se fonde sur les données et l'information financière relative à ces actifs et mises au point depuis 2023 pour le Plan directeur de la gestion des déchets solides et le Plan financier à long terme des Services des déchets solides, qui viendront éclairer, une fois établis, les mises à jour qui seront apportées au Plan de gestion des actifs.



1.2 Les catégories et les types d'actifs

Le Plan de gestion des actifs des Services des déchets solides regroupe les actifs qui assurent la mise au point, la gestion et la saine exploitation environnementale du réseau de gestion des déchets solides domestiques.

Catégories et les types d'actifs des Services des déchets solides

Infrastructures de gestion des déchets solides		
<ul style="list-style-type: none"> Pavillon de l'administration des déchets solides 	<ul style="list-style-type: none"> Poste de pesage et entrée avant 	<ul style="list-style-type: none"> Infrastructures de traitement des petites charges
Parc automobile des Services des déchets solides		
<ul style="list-style-type: none"> Véhicules de la décharge contrôlée 	<ul style="list-style-type: none"> Véhicules de soutien opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> Véhicules de collecte des déchets
Systèmes d'enfouissement des déchets solides		
<ul style="list-style-type: none"> Couvertures Équipement de géolocalisation (GPS) 	<ul style="list-style-type: none"> Puits de surveillance des eaux souterraines Réseau de collecte des gaz d'enfouissement 	<ul style="list-style-type: none"> Systèmes de lixiviation Infrastructures de gestion des eaux pluviales
Enfouissement des déchets solides		
<ul style="list-style-type: none"> Espace aérien de la décharge contrôlée 		
Actifs des espaces publics des Services des déchets solides		
<ul style="list-style-type: none"> Bacs à ordures et à recyclage déposés sur le bord des rues 		



L'état des infrastructures locales

2.1 L'inventaire et l'évaluation des actifs

La valeur à neuf totale des actifs des Services des déchets solides est de l'ordre de 518 millions de dollars, comme l'indique la synthèse du tableau ci après.

Inventaire et la valeur à neuf des actifs des Services des déchets solides¹

Catégories d'actifs	Inventaire	Valeur à neuf
Réseaux d'enfouissement des déchets solides	61 ha	95 M\$
Enfouissement des déchets solides ²	Volume utilisé : 13 511 917 m ³ de la superficie totale disponible, soit 16 998 442 m ³	368 M\$
Infrastructures de gestion des déchets solides	5	15 M\$
Parc automobile des Services des déchets solides	118	38 M\$
Actifs des espaces publics des Services des déchets solides	584	2 M\$



¹ L'âge de certains actifs n'est pas déclaré parce qu'il ne s'agit pas d'un indicateur applicable ou fiable pour tous les types d'actifs.

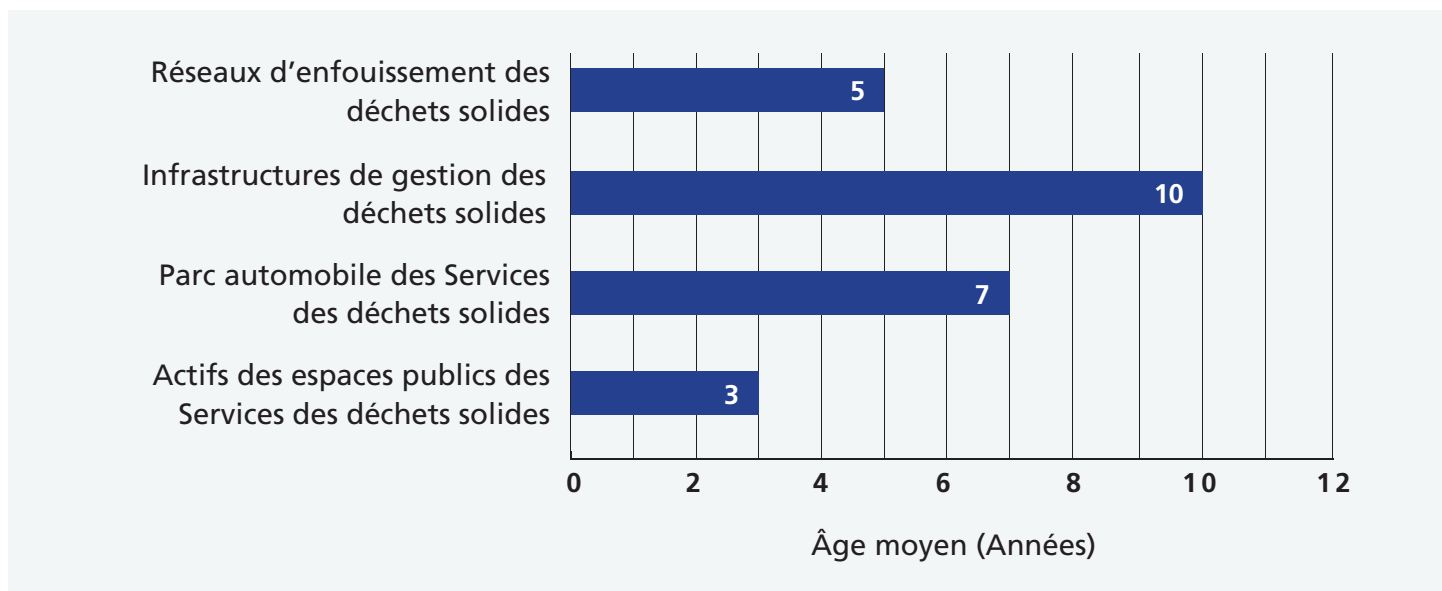
² D'après le Rapport annuel de surveillance 2022 de la décharge contrôlée du chemin Trail.



2.2 L'âge et l'état des infrastructures

L'âge d'un actif donne une idée du nombre d'années à courir d'ici la fin de sa durée utile et des interventions que la Ville peut être appelée à mener pour en assurer la réfection. La figure ci-après fait état de l'âge moyen des actifs des Services des déchets solides de la Ville.

Âge moyen des actifs des Services des déchets solides



La Ville fait appel à différentes techniques et solutions pour recueillir et évaluer les données sur l'état des actifs, de même que selon différentes fréquences, comme l'indique la synthèse reproduite dans le tableau ci-après.

Méthodes de collecte des données sur l'état des actifs des Services des déchets solides

Types d'actifs	Techniques de collecte des données sur l'état des infrastructures	Fréquence
Couvertures	Inspection	Chaque mois
Équipement de géolocalisation (GPS)	Inspection	Chaque année
Puits de surveillance des eaux souterraines	Évaluation indépendante	Chaque trimestre
Réseau de collecte des gaz d'enfouissement	Évaluation indépendante	Chaque année
Systèmes de lixiviation	Évaluation indépendante	Chaque année
Infrastructures de gestion des eaux pluviales	Inspection	Chaque mois
Enfouissement des déchets solides	Sans objet	Sans objet
Pavillon administratif de gestion des déchets solides	Mission de vérification de l'état du bâtiment	10 ans
Poste de pesage et entrée avant	Selon l'âge	Chaque année
Infrastructures de traitement des petites charges	Inspections	Chaque année
Parc automobile des Services des déchets solides	Inspection et entretien	6 mois et calendrier d'entretien du constructeur de l'équipement d'origine
Actifs des espaces publics des Services des déchets solides	Inspection visuelle	Variable



D'après les données sur l'état des infrastructures, étoffées par les connaissances et le jugement professionnel de l'expert de la question, on évalue l'état des actifs sur un barème dont les notes sont comprises entre « Très satisfaisant » et « Très médiocre », comme l'indique le tableau ci-après.

Barème en cinq points pour l'état des actifs des Services des déchets solides

Notation	Description de la note	Opinion de l'expert de la question	Durée utile utilisée	Indice de l'état des installations (IEI) ⁽¹⁾	Reliquat de la durée utile
		(Couvertures, puits de surveillance des eaux souterraines, réseau de collecte des gaz d'enfouissement, systèmes de lixiviation, infrastructures de gestion des eaux pluviales, infrastructures de traitement des petites charges, bacs à ordures et à recyclage déposés sur le bord des rues)	(Équipement de géolocalisation [GPS], poste de pesage et entrée avant)	(Pavillon administratif de gestion des déchets solides)	(Parc automobile des Services des déchets solides)
Très satisfaisant	État physique sain Aucun risque de défaillance à court terme et aucune intervention nécessaire	Opinion de l'expert de la question	< 25 %	< 0,02	> 75 %
Satisfaisant	Adapté pour aujourd'hui Acceptable; généralement au début ou au milieu de la durée de service prévue		26 % – 50 %	0,02 – 0,05	51 % – 75 %
Passable	Attention à porter aux infrastructures Approche de la fin de la durée utile; état inférieur à la norme; une grande partie du réseau est considérablement détériorée		51 % – 75 %	0,05 – 0,15	26 % – 50 %
Médiocre	Augmentation du risque de perturber le service Proximité ou dépassement de la fin de la durée utile prévue; signes généralisés de détérioration avancée; certaines infrastructures pourraient être inutilisables		76 % – 100 %	0,15 – 0,30	1 % – 25 %
Très médiocre	Inadapté au maintien en service (infrastructures bâties)/Proche de la fin de la durée utile (parc automobile) Proximité ou dépassement de la fin de la durée utile prévue; signes généralisés de détérioration avancée; certains actifs bâtis pourraient être inutilisables.		> 100 %	> 0,30	< 1 % (hors du cycle de la durée utile)

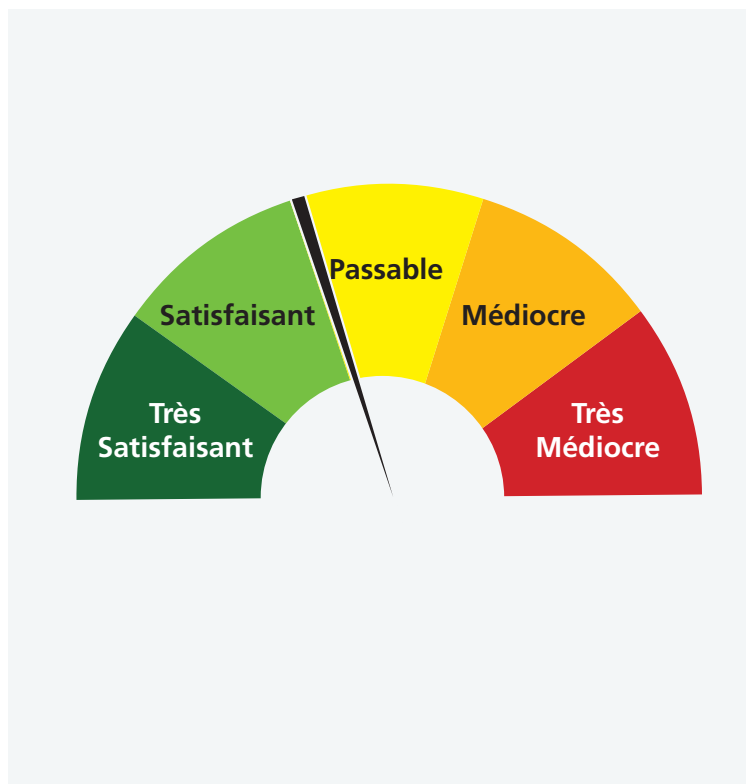
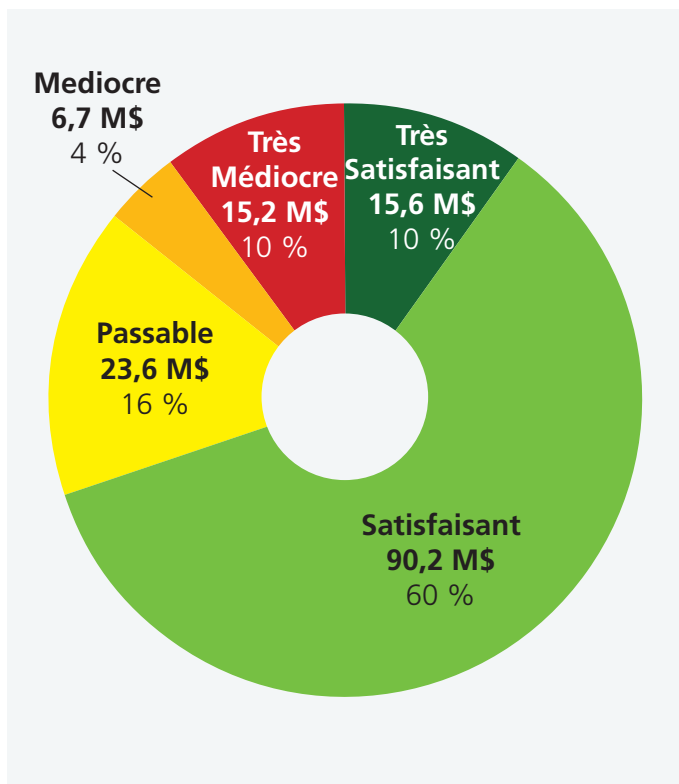


(1) IEI = 0 ou aucun entretien reporté n'est déclaré, ou encore, l'entretien obligatoire est déclaré, mais n'a pas encore été reporté; la déclaration de l'état se fonde sur la durée utile type utilisée, à savoir :

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Passable	Médiocre	Très médiocre
Durée utile type utilisée	<40 %	40 % - 70 %	70 % - 90 %	90 % - 100 %	≥100 %

La cote globale de l'état des actifs des Services des déchets solides est « satisfaisante ou passable ». Les figures ci après font état de la répartition des différentes catégories d'actifs.

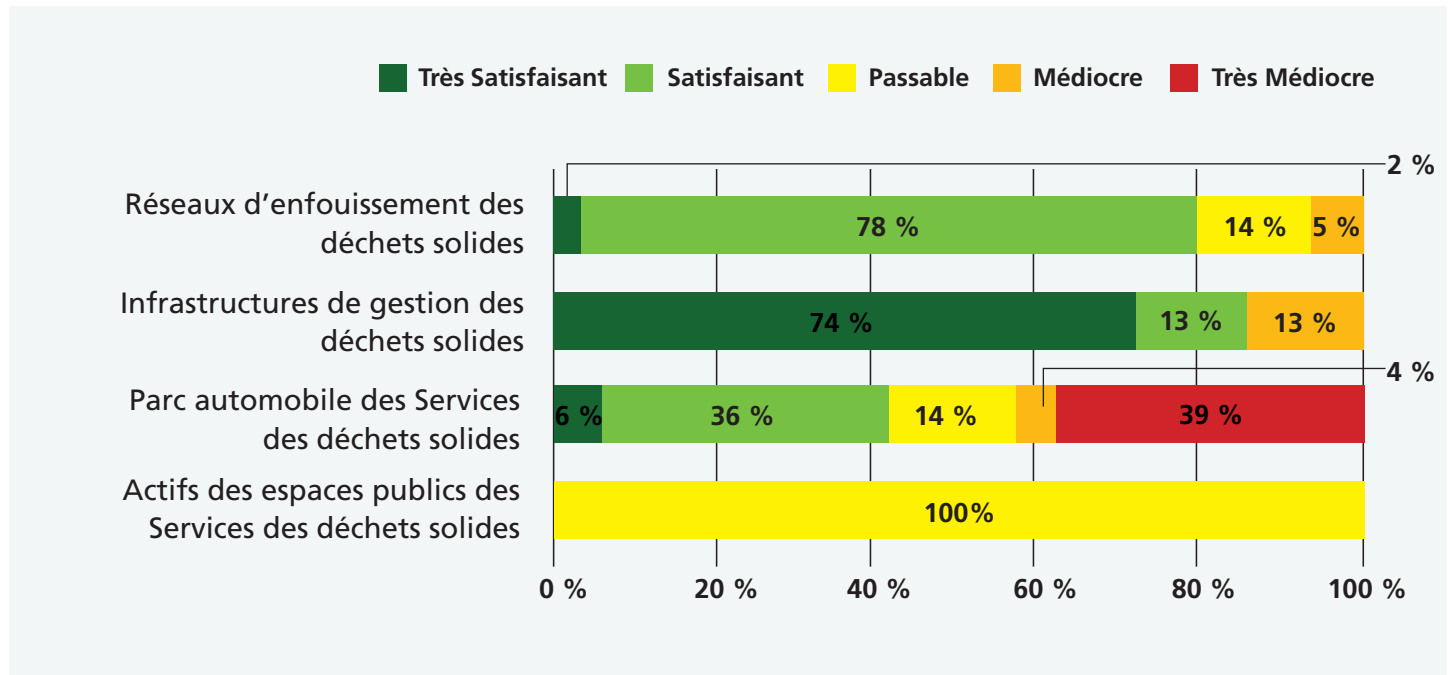
Profil de l'état de l'ensemble des actifs des Services des déchets solides³



³ Le rapport sur l'état des actifs exclut la décharge des déchets solides puisque ce rapport ne s'applique pas à ce type d'actifs.



Profil de l'état des actifs des Services des déchets solides⁴



⁴ Le rapport sur l'état des actifs exclut la décharge des déchets solides puisque ce rapport ne s'applique pas à ce type d'actifs.



Les niveaux de service

Les infrastructures de la Ville existent pour servir les clients. Les niveaux de service permettent de mesurer le service effectivement offert, ce qui permet de prendre des décisions sur les infrastructures d'après les services qu'elles assurent, au lieu de simplement s'en remettre à leur état.

Le Plan de gestion des actifs des Services des déchets solides établit les indicateurs des niveaux de service et fait état des niveaux de service actuellement offerts. Les indicateurs cadrent avec les objectifs de la Ville et confirment que les actifs des Services des déchets solides doivent être gérés pour :

- réduire les déchets produits;
- accroître le taux de réacheminement;
- réduire les émissions attribuables aux activités et aux installations de la Ville;
- accroître la résilience aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux effets des changements climatiques;
- assurer l'entretien des actifs pour qu'ils soient en bon état;
- fournir à long terme des services durables et abordables.



Le tableau ci-après fait état des indicateurs des niveaux de service des Services des déchets solides.

Indicateurs des niveaux de service des Services des déchets solides

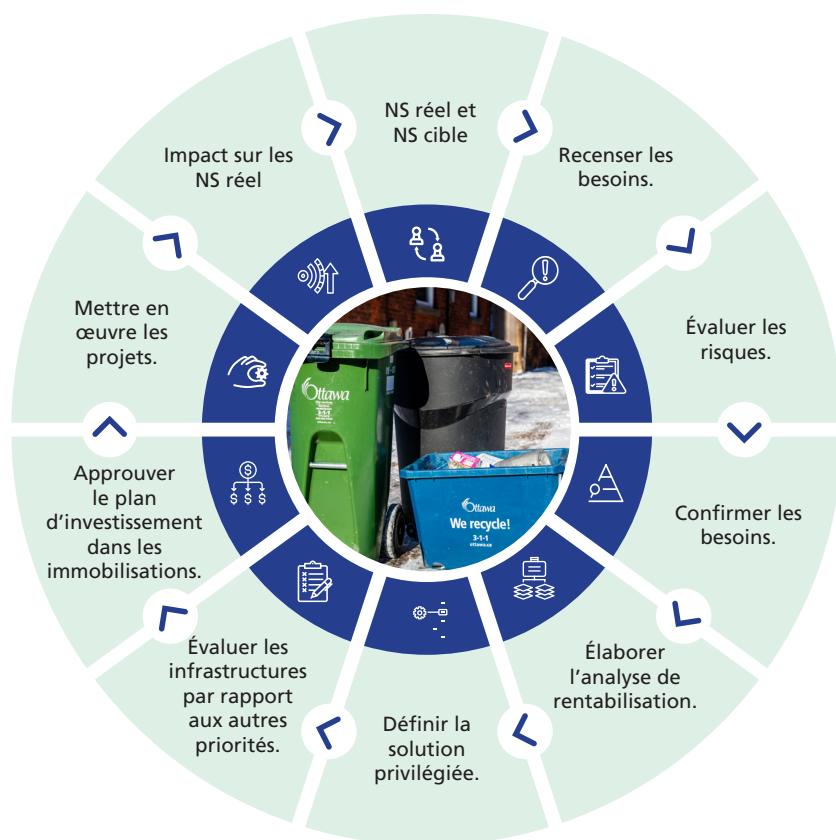
Caractéristiques des services	Niveaux de service communautaires	Niveaux de service techniques	Rendement actuel (2022)
Capacité et utilisation	Réduire les déchets produits	Taux de production des déchets domestiques – programmes de collecte des déchets résidentiels sur le bord des rues et dans les conteneurs	343 kg/habitant
	Accroître le taux de réacheminement	Pourcentage des déchets solides réacheminés – programmes de collecte des déchets résidentiels sur le bord des rues et dans les conteneurs	53 %
		Pourcentage des déchets solides réacheminés – immeubles à logements multiples et établissements de la Ville	17 %
Fonctions	Réduire les émissions attribuables aux activités et aux installations de la Ville	Émissions de GES de la décharge contrôlée	À déterminer
		Émissions de GES pour l'ensemble du parc automobile (tonnes de CO ₂ e)	4,857 tonnes de CO ₂ e
	Accroître la résilience aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux effets des changements climatiques	Pourcentage des installations dotées d'une génératrice de secours pour les systèmes de bâtiments essentiels	0 %
Fiabilité	Veiller à l'entretien des actifs pour qu'ils restent en bon état	Pourcentage des actifs dont l'état est passable ou satisfaisant	86 %
Abordabilité	Fournir à long terme des services durables et abordables	Ratio de financement pour le renouvellement des actifs	93 %
		Investissement annuel moyen dans le renouvellement	8,8 M\$



La stratégie de gestion des actifs

4.1 Les pratiques, les procédures et les outils

L'un des grands objectifs de la gestion des actifs consiste à confirmer les objectifs de la Ville et à s'assurer qu'ils cadrent avec ses plans financiers à long terme. Le Conseil municipal peut ainsi prendre des décisions en connaissance de cause et définir clairement l'orientation des moyens à prendre pour permettre à la Ville de mettre en équilibre les niveaux de service, les risques et les coûts. La Ville a des pratiques bien établies pour évaluer le risque de ne pas respecter les normes des niveaux de service collectifs et techniques et pour déterminer les activités de calcul des coûts les plus faibles pour le cycle de la durée utile afin de réduire les risques à des niveaux satisfaisants et les coûts correspondants pour prendre ces risques. Le Plan de gestion des actifs comprend les prévisions des besoins liés au maintien des niveaux de service actuels et les compare au budget planifié afin de déterminer les déficits ou les excédents de financement.



4.2 La demande projetée et l'évaluation des services

Dans la mise au point du Plan de gestion des actifs des Services des déchets solides, on a préparé une estimation préliminaire des besoins financiers des Services des déchets solides sur les 10 prochaines années d'après l'analyse financière reproduite dans la version provisoire du rapport sur le Plan directeur de la gestion des déchets solides (phase 3) (ACS2023-PWD-SWS-0005).

Les stratégies et les impératifs de financement destinés à répondre à la demande projetée et aux attentes dans l'amélioration des services se fondent sur la version provisoire du rapport du Plan directeur de la gestion des déchets solides (phase 3) (ACS2023-PWD-SWS-0005) pour le système correspondant au statu quo. La version provisoire du rapport sur le Plan directeur de la gestion des déchets solides (phase 3) fait effectivement état de 50 interventions que l'on recommande de mettre en œuvre pour répondre aux objectifs du Plan et pour tâcher de réaliser la vision « zéro déchet » du Plan.

Au moment où nous avons analysé ce plan de gestion des actifs, le Plan directeur de la gestion des déchets solides n'était pas encore terminé. Pour respecter l'échéance fixée par le gouvernement provincial, nous avons établi le Plan de gestion des actifs à partir de l'information disponible pour le système correspondant au statu quo à l'époque (décembre 2023). C'est pourquoi le Plan de gestion des actifs ne fait pas état de toutes les solutions ni de toutes les incidences financières du Plan directeur de la gestion des déchets solides et du Plan financier à long terme, qu'il faut consulter pour prendre connaissance de l'information la plus récente et qui devrait être présenté au Comité et au Conseil municipal en juin 2024.

La population d'Ottawa devrait se chiffrer à 1,4 million d'habitants d'ici 2046, ce qui représente une hausse de 40 % depuis 2018, comme l'indique la synthèse du tableau ci-après. Cette croissance pèsera sur les actifs et les services existants et pourrait obliger à faire appel à des actifs nouveaux ou augmentés pour répondre aux besoins grandissants.

Projections de la population de la Ville d'Ottawa pour 2046

	Projections pour 2046	Croissance depuis 2018
Population	1 409 650	402 148
Ménages	590 600	194 800
Emplois	827 040	189 500

Source: Rapport au Conseil municipal sur le nouveau Plan officiel (ACS2021-PIE-EDP-0036), Octobre 2021



Dans la planification de la gestion des actifs, il faut aussi tenir compte des objectifs du Plan directeur sur les changements climatiques de la Ville pour les stratégies de maîtrise afin de ralentir les impacts des dérèglements climatiques, par exemple en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, et pour les stratégies d'adaptation destinées à réduire les impacts négatifs associés aux dérèglements climatiques existants et projetés. Dans le Plan de gestion des actifs, on estime les coûts supplémentaires projetés à engager en raison des dérèglements climatiques, comme l'indique le tableau ci-après. Il s'agit d'estimations préliminaires établies d'après les données disponibles les plus récentes, qui seront affinées au fil du temps.

Estimation des surcoûts projetés attribuables aux dérèglements climatiques pour les Services des déchets solides

Surcoûts attribuables aux dérèglements climatiques	Total estimatif des surcoûts sur 10 ans (en millions de dollars)
Augmentation des frais d'exploitation et d'entretien et des coûts du renouvellement des infrastructures des immeubles en raison des impacts à long terme graduels des dérèglements climatiques	0,2 \$ (exploitation et entretien) 5,7 \$ (renouvellement des infrastructures)
Augmentation des coûts d'exploitation et d'entretien attribuable aux épisodes météorologiques extrêmes	4,3 \$
Augmentation des coûts des infrastructures pour la mise en œuvre des mesures de maîtrise des dérèglements climatiques, dont l'électrification du parc automobile municipal et la rénovation des immeubles	0,0 \$
Total	10,2 \$



Certains coûts attribuables aux dérèglements climatiques ont été ou devraient être éventuellement au moins en partie récupérés auprès des instances supérieures du gouvernement; les estimations ne tiennent pas compte des sommes ainsi récupérées. En outre, les estimations ne captent pas les dommages causés aux infrastructures par les épisodes météorologiques catastrophiques ou extrêmes (comme les tornades), l'augmentation des besoins en renouvellement des infrastructures en raison de la détérioration accélérée des actifs, la hausse des coûts du renouvellement des infrastructures pour les actifs distincts des bâtiments (par exemple les systèmes de couvertures de la décharge contrôlée, le réseau de collecte des gaz d'enfouissement, le parc automobile et l'équipement), et enfin, les impacts graduels à long terme imputables aux risques climatiques distincts de la chaleur extrême, des précipitations extrêmes et des cycles de gel-dégel (comme les sécheresses, les tempêtes de verglas et les feux de forêt).

4.3 La gestion du cycle de la durée utile et les risques

Les activités de gestion du cycle de la durée utile se rapportent à l'ensemble des activités planifiées et des mesures adoptées pour assurer les niveaux actuels de service et réaliser la qualité de la durée économique des infrastructures. Les activités exercées portent aussi bien sur l'exploitation et l'entretien, dont l'entretien planifié et réactif, les activités de réfection (comme l'évaluation de l'état des infrastructures et les travaux de réfection), les activités de cession, ainsi que les solutions non infrastructurelles (comme les politiques et les processus qui permettent de réduire les coûts, de maîtriser les risques ou de maintenir et d'améliorer les services offerts).

La Ville fait appel à une approche fondée sur les risques dans la priorisation des investissements consacrés aux infrastructures. Les cadres et les méthodes d'évaluation des risques varient selon les divers types d'infrastructures; ils sont toutefois généralement établis d'après l'importance de chaque infrastructure du point de vue des services offerts et de leur continuité, ainsi que du nombre d'utilisateurs qui pourraient être touchés.



La stratégie de financement

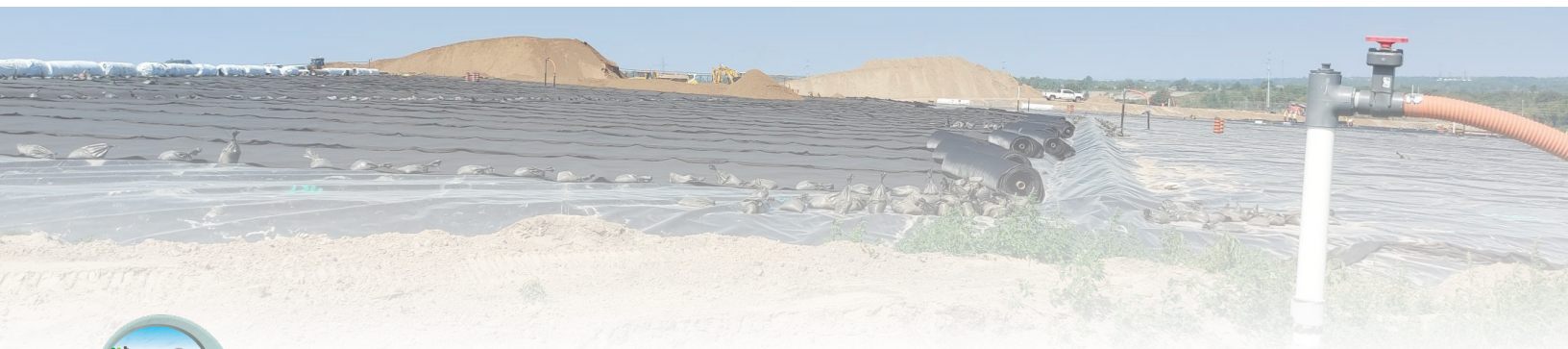
La Ville continue d'investir judicieusement dans le maintien des infrastructures et a augmenté ses investissements dans les immobilisations pour qu'ils cadrent avec ses plans financiers à long terme. Les cibles recommandées pour le financement dans le cadre du Programme de gestion intégrale des actifs 2017 portaient essentiellement sur le maintien en bon état des infrastructures indispensables. Il faudra mettre à jour les plans financiers à long terme lorsque les nouveaux niveaux de service auront été définis pour en assurer la viabilité financière.

5.1 L'évolution des dépenses

Pour consulter l'information sur les dépenses antérieures d'exploitation et d'immobilisations, veuillez consulter les documents budgétaires annuels de la Ville pour les années antérieures.

5.2 La prévision des dépenses

D'après l'information qui était reproduite dans la version provisoire du rapport sur le Plan directeur de la gestion des déchets solides (phase 3) (ACS2023-PWD-SWS-0005), sur les 10 prochaines années (2023-2032), il faudra engager des dépenses en immobilisations de l'ordre de 200 millions de dollars; une part importante de ces dépenses, soit environ 130 millions de dollars, doit permettre de financer les frais réglementaires de la décharge existante et d'assurer les services de gestion des déchets déjà offerts aux résidents. Ces chiffres ne tiennent pas compte du financement des actions du Plan directeur de la gestion des déchets solides : ils correspondent exclusivement aux services du statu quo et regroupent différents investissements dans les infrastructures, dont le renouvellement des actifs et du parc automobile, les mises à niveau technologiques, la planification à long terme et les dépenses liées à la décharge contrôlée. Ces estimations sont établies d'après le Plan des dépenses en immobilisations sur 10 ans de la Ville, qui est mis à jour chaque année dans le cadre du processus de budgétisation de la municipalité pour tenir compte de la mise à jour des estimations de coûts.



(D'après le budget opérationnel de 2024 et la version provisoire de l'analyse financière des infrastructures du Plan directeur de la gestion des déchets solides)

Constituantes	Prévisions de dépenses/budget prévisionnel (en millions de dollars)									
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Dépenses d'exploitation ⁵	106,6 \$	114,8 \$	118,3 \$	121,8 \$	125,5 \$	129,3 \$	133,1 \$	137,1 \$	141,2 \$	145,5 \$
Dépenses en immobilisations	37,6 \$	37,9 \$	10,61 \$	72,4 \$	23,5 \$	7,5 \$	22,7 \$	9,2 \$	6,7 \$	5,3 \$

5.3 Le déficit du financement

Le déficit du financement correspond à la différence entre les besoins prévus en actifs et le budget des immobilisations planifié. Au cours des 10 prochaines années, le total des besoins des Services des déchets solides s'établit à 636,7 millions de dollars, alors que le budget planifié s'établit à 232,6 millions de dollars, ce qui donne un déficit de financement de 404,1 millions de dollars. Le Fonds de réserve des immobilisations pour la collecte des déchets solides est actuellement déficitaire et ne permet pas de financer ces besoins projetés pour continuer d'assurer les services actuels. Même si on ne met pas en œuvre les actions recommandées du Plan directeur de la gestion des déchets solides, il faudra hausser les taux pour financer le coût des besoins budgétaires actuels prévus de la Ville.

Depuis 2020, le Conseil municipal a approuvé des hausses de taux comprises entre 8 \$ et 12 \$ par an par ménage pour répondre aux besoins en financement permettant d'assurer l'intégralité des opérations de gestion des déchets solides et pour ramener en position excédentaire la réserve des immobilisations. Malgré ces investissements récents, le plan des dépenses en immobilisations sur 10 ans de la Ville et les hausses de taux rétrospectives ne seront pas suffisantes pour financer les opérations projetées. Nous sommes en train de mettre au point un plan financier à long terme (PFLT) pour présenter un modèle de financement durable et abordable afin de répondre aux besoins actuels et projetés dans la gestion des déchets solides et dans les actions du Plan directeur. Dans sa portée, le PFLT prévoit des activités qui consistent à :

- se pencher sur les restrictions dans la limitation de la dette pour savoir si les coûts du programme de gestion des déchets peuvent être assez bien répartis sur les prochaines décennies;
- évaluer la possibilité de répartir, sur plusieurs années, les importantes dépenses en immobilisations prévues en 2030 et en 2044 afin d'alléger le fardeau financier durant ces années;
- évaluer les incidences des politiques et des questions sociales et financières dans la hausse des droits d'utilisation pour les résidents de la Ville;
- revoir toutes les hausses planifiées des droits d'utilisation et penser à apporter des mises au point d'après les coûts prévus du programme de gestion des déchets et dans le respect des paramètres de l'abordabilité.

⁵ Les valeurs représentées correspondent aux besoins nets du budget d'exploitation après récupération des dépenses et recettes.



Le PFLT sera présenté au Comité et au Conseil municipal pour approbation, de concert avec la version définitive du Plan directeur de la gestion des déchets solides, au deuxième trimestre de 2024.

La Ville a planifié, sur les 10 prochaines années, un financement à consacrer exclusivement aux besoins relatifs aux dérèglements climatiques. Ce financement est destiné non seulement aux Services des déchets solides, mais aussi à différents autres services offerts par la Ville. Le tableau ci-après fait la synthèse des besoins définis pour les différents services de la Ville dans le financement des dépenses en immobilisations liées aux dérèglements climatiques et du financement total planifié des dépenses en immobilisations pour les initiatives visant à enrayer les dérèglements climatiques. Il s'agit d'estimations préliminaires qui sont mises au point dans le cadre de différentes initiatives; elles donnent toutefois une idée de l'ordre de grandeur des budgets planifiés et des besoins potentiels projetés.

Budgets estimatifs projetés des dépenses en immobilisations pour les dérèglements climatiques et les besoins en immobilisations pour tous les services de la Ville*

Programme des immobilisations	Total du budget des immobilisations sur 10 ans (en millions de dollars)	Besoins en services et en actifs pris en charge	Total des besoins en immobilisations pour les dérèglements climatiques sur 10 ans (en millions de dollars)	Total du déficit et de l'excédent de financement des immobilisations sur 10 ans (en millions de dollars)
Plan directeur sur les changements climatiques	190,0 \$	Tous les besoins	401,9 \$	(179,1 \$)
Génératrice dans les centres d'accueil et d'hébergement d'urgence	4,1 \$	Immeubles		
Stratégie de gestion et d'investissement énergétique	28,7 \$	Immeubles		
Total	222,8 \$		401,9 \$	(179,1 \$)

*En excluant:

(1) les infrastructures essentielles (cf. les Plans de gestion des actifs relativement à l'eau potable, aux eaux pluviales, au transport et aux eaux usées);

(2) les Services de transport en commun (tous les besoins et tous les budgets des services de transport en commun sont financés grâce au Plan financier à long terme des transports en commun).

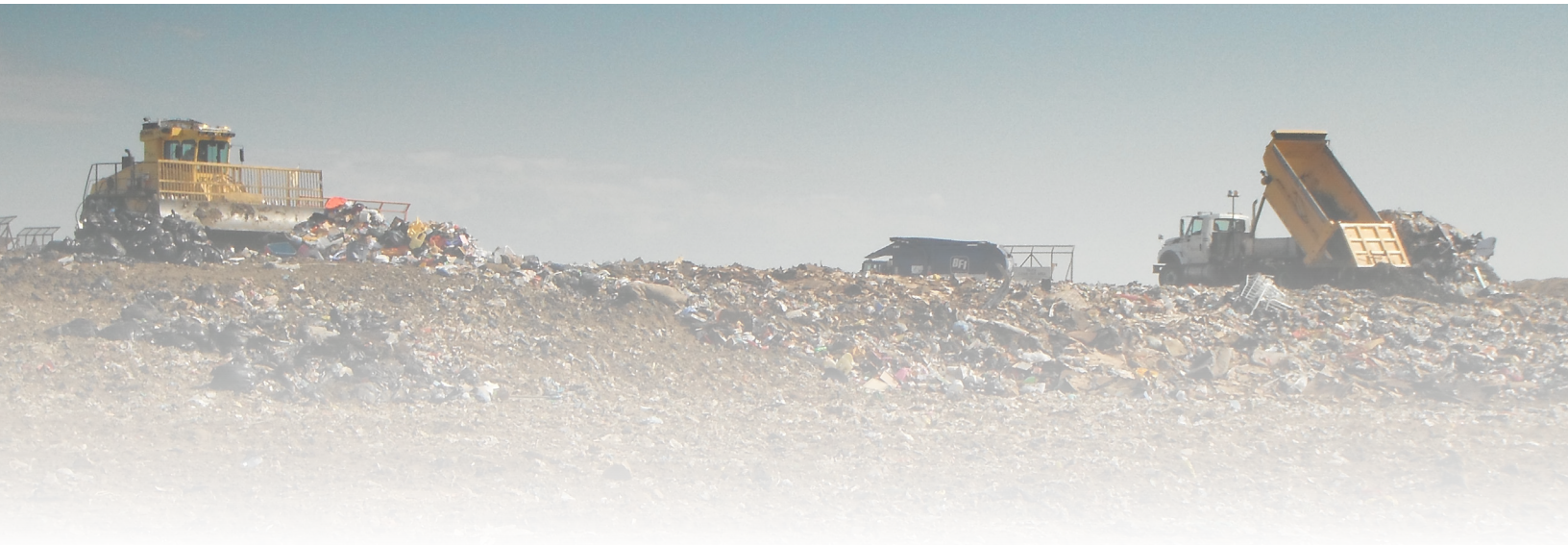


Le plan d'amélioration et de surveillance

D'après l'instantané de l'état actuel et les plans existants présentés dans le Plan de gestion des actifs des Services des déchets solides, font partie des points à améliorer:

- les indicateurs et les cibles des niveaux de service;
- les lacunes statistiques, la gestion des données et la conservation des documents;
- l'accroissement des efforts de promotion et d'information consacrés à la programmation des déchets solides;
- les pratiques d'entretien des actifs pour les véhicules et les infrastructures;
- l'estimation des coûts;
- la climatorésilience;
- le recours à l'optique de l'équité et de l'inclusion.

Le Plan de gestion des actifs des Services des déchets solides sera revu et mis à jour à intervalles réguliers, et au fil du temps, les prochaines versions du Plan de gestion des actifs feront état de ces améliorations.



Complément d'information

Pour en savoir plus sur la gestion intégrale des actifs ou sur le Programme de gestion intégrale des actifs de la Ville, veuillez consulter le site Ottawa.ca.

